L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 12 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 13 OCTOBRE.

## LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Louisiane* :

CRIME HORRIBLE.— Un homme de couleur, bien connu pour ses opinions démocratiques, demeurant près du lac Pelgneur, paroisse Vermillon, a été lâchement assassiné par une bande de nègres, qui, la nuit, se rendirent à son logis, et l'ayant appelé, lui tirèrent aussitôt qu'il parut, une telle décharge de coups de fusil, que son corps était littéralement criblé de chevrotines. Avant que les secours pussent arriver, le malheureux avait succombé à ses blessures.

Les noms des assassins sont aujourd'hui connus, et, d'après ce qui nous a été dit, s'ils sont pris, il est probable que le juge Lynch fera leur affaire.

Nous aimerions que le mérite d'un gouvernement qui ne peut protéger les citoyens, noirs ou blancs, dans leurs opinions, soit défini et jugé selon ses mérites.

*Le Sucrier* dit que le mercredi 7 septembre, il y avait dans la paroisse de la Vieille-Ibérie 2188 électeurs enregistrés, à peu près moitié noirs et moitié blancs, ces derniers ayant peut-être l'avantage.

Nous lisons dans le *Tangipahoa Democrat* :

Un ami nous écrit que dans son ward, paroisse Ste-Hélène, un certain nombre de gens de couleur ont organisé un club auxiliaire démocrate. Bravo, que cela continue.

Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodeaux* :

Il y a eu hier huit jours, le Club Central a improvisé un grand meeting en l'honneur de M. Joseph A. Breaud, candidat de ce District pour le Congrès. Ce meeting, auquel assistait une foule de dames et de citoyens, a été tenu devant la maison de Corr et harangué par S. T. Grisamore, J. A. Breaud et Clay Knobloch.

LE GÉNÉRAL DE TROBRIAND.—On sait que le général de Trobriand est l'ancien feuilletoniste du *Courrier des Etats-Unis*. Voici ce que nous lisons dans ce journal, au sujet de son arrivée probable à la Nouvelle-Orléans.

On mande d'Omaha (Nebraska), à la date du 7 octobre :

Le treizième régiment d'infanterie, cantonné dans le Wyoming, a reçu l'ordre de se rendre dans le département du Sud. Des instructions ont été expédiées aujourd'hui aux différents commandants de district de se réunir au chemin de fer sans délai.

Le 13e régiment d'infanterie dont on annonce l'envoi en Louisiane, est celui dont M. Régis de Trobriand est colonel titulaire. Mais de Trobriand, qui vient d'arriver de France par le *Perr*, est en ce moment à New-York, où il attend des ordres. Il n'en avait pas encore reçu hier soir.

LES PROJETS DE LA PRUSSE SUR PORTO-RICCO.—Il ressort de renseignements pervenus au ministère des affaires étrangères que la question de la cession de Porto-Ricco est pendante.

Pour dissimuler la nature de ce contrat, on ne considérait pas, on ne remettrait à titre de gage Porto-Ricco entre les mains de la Prusse, en échange de l'avance d'une somme relativement considérable et de l'envoi de canons, de fusils et de munitions de guerre. On dit aussi que, au prix, le gouvernement de Berlin consentirait à l'entièreté ou temporaire dans l'armée espagnole d'artilleurs allemands qui seraient commandés par leurs officiers et toucheraient double solde.

On sait aussi que le gouvernement américain est bien décidé à ne admettre pas plus cette combinaison qu'il ne tolérerait une concession de Porto Ricco; si ce contrat s'exécutait il serait surgir aussitôt la question du *Virginius* et deviendrait à ses réclamations un tel caractère qu'il deviendrait impossible à l'Espagne de les satisfaire.

## LES ÉLECTIONS EN FRANCE.

Voici le dispositif du décret de convocation électorale publié par le *Journal officiel* :

Attendu le décès de M. Bergondi, député du département des Alpes-Maritimes, de M. Foulon de Rednugue, député du département du Pas-de-Calais; de M. Labécueye, député du département de Seine-et-Oise;

Vu la démission de M. Piccon, député du département des Alpes-Maritimes,

Les électeurs des Alpes-Maritimes, du Pas-de-Calais et de Seine-et-Oise, sont convoqués pour le dimanche 18 octobre prochain, à l'effet de pourvoir aux sièges de députés à l'Assemblée nationale, vacants dans chacun de ces départements par suite du décès de M. Bergondi, Foulon de Rednugue, Labécueye, et la démission de M. Piccon.

Le *Français* dit qu'il ne confirme que dans le département de Seine-et-Oise la lutte sera *quadrangulaire* entre M. Senard, candidat républicain, et M. le duc de Padoue, candidat bonapartiste.

M. Sellière se déclarerait nettement septennaliste et demanderait l'organisation sérieuse et immédiate des pouvoirs du maréchal.

Une réunion électorale privée qui a eu lieu à Tarbes, sous la présidence de M. Ducuing, député du département, s'est entretenue du choix du candidat à proposer aux électeurs, quoique la période électorale ne soit pas encore ouverte pour le remplacement de M. de Gouvard.

Le choix des membres présents s'est spontanément porté sur M. Cénac d'Argeles, cousin général, vétéran de la cause républicaine dans le département des Hautes-Pyrénées.

GIRONDE. — Sur 25 conseillers sortants, 15 sont républicains. Si 3 seulement de ces conseillers républicains n'étaient pas réélus, la majorité, qui depuis trois ans n'a cessé d'appartenir dans le conseil général aux républicains, passerait dans le camp adverse.

Dans les 1er, 2e et 3e cantons de Bordeaux, MM. Fourcand, député, maire révoqué par le ministère de Broglie, Faillet et Sangeon, conseillers républicains sortants, sont reportés par les électeurs. On ne croit pas que les partis monarchistes tentent la lutte.

Dans le 5e canton de Bordeaux, M. Montagut, qui a péri dans un naufrage, est à remplacer.

A Saint-André de Cubzac, les républicains portent M. Lamaude, avocat, conseiller sortant; les bonapartistes opposent à M. Lamaude, M. Hubert-Delisle, ancien sénateur.

A Podensac, les républicains soutiennent M. Ribet, propriétaire. M. de Lur-Saluces, conseiller républicain sortant, ne se représente pas.

A Pessac, M. Clauzet, conseiller sortant, se présente au nom de la République.

A Blanquefort, les républicains portent M. Avril, ingénieur, conseiller sortant.

A la Teste, M. Lalesque, conseiller républicain sortant, est reporté par les électeurs.

A Créon, les républicains ont fait choix de M. Pinaud, conseiller d'arrondissement. Le parti bonapartiste oppose M. Gros-Cadet à M. Pinaud.

A Langon, M. Théry, conseiller sortant, se représente avec une profession de foi républicaine. Le parti bonapartiste oppose à M. Théry le baron Jérôme.

A Bazas, un seul candidat, M. Duboscq, conseiller républicain sortant.

A Grignols, M. Faurège, conseiller monarchiste, se représente. Nous ne savons s'il aura un concurrent républicain.

A Blaye, les républicains opposent le docteur Régnier à M. Gervais, conseiller monarchiste sortant. Les bonapartistes, se séparant des autres monarchistes, ont fait choix de M. Ernest Dreolle, dont la profession de foi est encore plus audacieuse que celle de M. Jérôme David :

Je n'ai pas changé.

Je veux l'empire; j'appelle de tous mes vœux, j'ai la conviction que toute la France le voulète et le laborieuse le désire également.

A Saint-Savin, M. Chausé est porté par les républicains. Les bonapartistes soutiennent le colonel Dufaure.

A Coutras et à Lussac, MM. Lalanne et Poitou, conseillers républicains sortants, sont reportés.

A Castillon, les républicains abandonnent M. Musset, conseiller sortant défectionnaire, et soutiennent M. Depeyre-Roland, conseiller d'arrondissement. Les monarchistes appuient la candidature de M. Aymen, ancien maire.

A Saint-Foy, un candidat républicain, M. de Brugière, lutte contre M. Borderie, conseiller sortant, soutenu par les bonapartistes.

A Fronsac, un candidat républicain, M. Savariaud, président du conseil d'arrondissement de Bordeaux, lutte contre M. Lacaze, conseiller sortant, qui déclare hautement être resté fidèle au régime qui a attiré sur la France les désastres de 1870.

A la Réole, M. Barylème, conseiller républicain sortant, est combattu par M. Deyrand, nommé maire de Libourne par le duc de Broglie. M. Deyrand est chargé provisoirement des fonctions de sous-préfet de Libourne. La loi défend aux sous-préfets de briguer les voix de leurs administrés; M. Deyrand n'en demande pas moins leurs voix aux Réolais. La *Gironde* nous apprend qu'il organise des réunions électorales, composées de conseillers municipaux, et il commande en maître aux maires de l'arrondissement. C'est la candidature officielle dans toute sa beauté.

A Villegrue, M. Largeteau, conseiller républicain sortant, est combattu par M. Chaix d'Est-Ange, ancien député bonapartiste.

A Targon, les républicains opposent M. Giraud, docteur en droit, à M. du Bocq, conseiller monarchiste sortant.

Dans les cantons de Lesparre et de Saint-Vivien, les deux conseillers monarchistes sortants, MM. Clauzet et Delhomme n'ont pas à notre connaissance, de concurrent.

## ADRESSE

### au peuple de la Louisiane.

Quartier général du comité central démocrate et conservateur de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1874.

AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Les conservateurs de la Louisiane réunis à Baton-Rouge, décidèrent unanimement et cette unanimité a été remarquable—de prendre part à la campagne politique actuelle.

Ils ne crurent pas un seul instant, qu'en le faisant ils reconnaissaient l'usurpation d'une manière quelconque, et même indirectement.

Les meneurs radicaux comprirent ce mouvement spontané des masses; aussi ne tardèrent-ils pas à imaginer des moyens qui, avec les lois d'enregistrement et d'élection, leur permettraient d'annuler le résultat du vote. Il devint évident qu'un enregistrement et une élection honnêtes étaient hors de question.

Les conservateurs en acquirent la preuve quand ils demandèrent une représentation égale au parlant; leur demande fut repoussée sans hésitation, mais le gouverneur *de facto* proposa, comme faveur, que chaque nome de chaque ward de la Nouvelle-Orléans et de chaque paroisse de l'Etat lui fissent soumis; il s'engagea à nommer comme il enregistrement celle de ces personnes qui lui conviendrait, ou qu'une autre, qui donnerait de bonnes garanties, serait choisie en dehors du nombre de citoyens indiqué. Cette promesse n'ayant aucune valeur, l'entrevue se termina sans que rien fût convenu.

Les conservateurs ne se laissant décourager ni par les obstacles ni par la fraude organisée contre lesquels ils avaient à lutter, se mirent en mesure de découvrir et de déjouer les manœuvres de leurs adversaires.

Dans l'intervalle, la colère du peuple n'avait fait qu'augmenter. Les percepteurs des taxes détestées par un gouvernement usurpateur n'équivalant à la confiscation, se montraient inexorables. Des jurés de police, même dans des districts qui venaient d'être inondés, avaient criminellement porté l'impôt local à un chiffre qui montait les propriétaires dans l'impossibilité de payer. La concussion et la corruption régnaient dans tout l'Etat. Une armée de métropolitains, organisée dans le but d'intimider les citoyens quand elle cessait d'être la police de la Nouvelle-Orléans, envahissait les campagnes de temps en temps, avec tous les engins de guerre, non pas pour exécuter les décrets de cours, mais les édits et des ordres du gouverneur.

Enfin, pour comble d'outrages, l'administration usurpatrice semblait constamment occupée à exciter les blancs et les nègres, les uns contre les autres, afin d'obtenir les avantages politiques aux dépens des deux races, les hommes de couleur, qu'on avait habilement travaillés, s'étaient formés en sociétés; on leur avait fourni et on continuait à leur fournir des armes; ils étaient devenus hostiles aux blancs, dont, cependant, les sentiments et les intérêts les portaient à cultiver des relations amicales avec eux. Les conservateurs jugèrent alors qu'il était prudent d'organiser des forces blanches qui pussent les protéger en cas de nécessité.

On ne saurait voir à un citoyen le droit d'acheter et de porter des armes; et cependant, le gouverneur *de facto* osa le nier, bien plus, il essaya audacieusement de désarmer les blancs.

Le 14 septembre 1874 fut la conséquence de cette tentative!

Les événements de ce jour mémorable ont convaincu les hommes de couleur qu'ils n'ont rien à craindre de la part de leurs concitoyens blancs; ils ont prouvé au peuple des Etats-Unis que notre civilisation peut bien guerre de races impossible. Le 14 septembre est une ère dans l'histoire de la reconstruction des Etats du Sud.

Le président a établi Kellogg, mais on ne répétera plus que la Louisiane s'est soumise à l'usurpation.

La dispersion de la brigade métropolitaine—la démoralisation de la milice de couleur (la seule milice connue dans cet Etat)—la chute du gouvernement d'Etat au premier choc venant d'un peuple outragé—ont enseigné à l'usurpateur qu'un manque gouvernement doit avoir des bornes. Ainsi, à peine la proclamation présidentielle eut-elle publiée, qu'il s'arrangea de façon à commencer des conférences pour arrêter les troubles.

Un comité de conférence choisi par lui se réunit à un comité analogue choisi par le gouverneur McHenry et le lieutenant-gouverneur Penn. Après plusieurs jours de travaux, la conférence est suspendue par le refus des républicains de procurer trois vacances parmi les cinq membres du bureau des retours d'élection pour l'exécution d'un arrangement d'après lequel deux des vacances seraient remplies par des conservateurs, et la troisième par un républicain acceptable à tous les partis.

Leur contre-proposition était que deux vacances seraient accordées aux conservateurs, les républicains retenant les trois membres déjà sur le bureau, de façon à s'assurer la majorité pratique du bureau.

L'attitude du comité central d'Etat fut alors appelée sur ce sujet; et, par une résolution adoptée par le dit comité, la conférence fut rompue en vue de faire l'arrangement qui a été conclu.

Les négociations ont été alors conduites réellement entre les comités centraux d'Etat représentant les deux partis politiques de l'Etat. C'est avec raison que cette responsabilité a été prise par les dits comités attendu que les négociations n'affectaient que des questions relatives à la conduite de la campagne politique.

La question de la légalité du gouvernement d'Etat reste intacte et non compromise et aucune question de principe n'a été discutée, abandonnée ou conclue.

Cet arrangement sur les détails n'entraîne pas du retrait de l'affaire de la Louisiane pendante devant le Congrès des Etats-Unis. Si le parti adverse ne s'y conforme pas entièrement, cela ne fera qu'accumuler les preuves de l'injuste des efforts faits par notre peuple pour obtenir une expression loyale et légale de la volonté populaire. Nous avons toujours fait profession d'être et nous sommes des gens respectant la loi.

Notre réputation à l'intérieur et à l'étranger, nos intérêts matériels, notre dévouement à notre Etat, demandent de notre part la paix, l'ordre et un bon gouvernement.

Le langage employé dans le préambule de l'arrangement n'a pas voulu dire que nous acceptions l'imputation que nous sommes, en aucun sens, responsables des désordres dans cet Etat; et nous protestons formellement contre une interprétation semblable. Nous nous engageons seulement à donner notre aide et notre influence pour maintenir l'ordre pourvu que l'arrangement soit exécuté avec une promesse bien entendue de la part de nos adversaires politiques qu'ils s'abstiendront à l'avenir de tous actes de nature à provoquer la violence.

Nous ne saurions trop recommander aux conservateurs de s'enregistrer et de voter, l'un, nous marchons contre un ennemi rusé et démoralisé. Avec les garanties obtenues, avec les grands intérêts en jeu, avec la fermeté, la vigilance et la résolution, dont a déjà fait preuve la population, chaque Louisianais doit exercer et faire respecter son privilège électoral pour donner raison à notre déclaration si souvent répétée que la majorité des votants de cet Etat est en faveur d'un gouvernement d'Etat honnête, pur et stable.

R. H. MARR,
Président.

T. Bailly Blanchard,
W. H. Schmidt,
Emile J. O'Brien,
Archibald Mitchell.
} Membres du comité.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureaux de l'Enregistreur des votants de Nouvelle-Orléans, 29 août 1874.

Les endroits suivants sont désignés pour l'enregistrement des électeurs des différents districts d'élection de la paroisse d'Orléans :

**Premier Precinct,**

Comprix entre les rues Félicité, Thalie et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—PERRY R. EMERSON
Bureau, No 409 1/2 de la rue St-Charles.

**Deuxième Precinct,**

Comprix entre les rues Thalie, Julie et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. C. BADENHAUSEN
Bureau, au coin des rues Calliope et Carondelet.

**Troisième Precinct.**

Comprix entre les rues Julie, Canal et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—DANL A. ROSE.
Bureau, No 96 rue Liberté.

**Quatrième Precinct,**

Comprix entre les rues Canal, St-Louis et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—A. J. KENNER.
Bureau, rue Tremé entre les rues Conti et Bienville.

**Cinquième Precinct,**

Comprix entre les rues St-Louis, St-Philippe et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—L. D. LARRIEU.
Bureau, rue St-Claude près Touli.

**Sixième Precinct,**

Comprix entre les rues St-Philippe, Esplanade et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. R. ROUDANEZ.
Bureau, au coin des rues Quartier et Rochelave.

**Septième Precinct,**

Comprix entre les rues Esplanades, Champs Elysées et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—N. B. HUTTON.
Bureau, à l'angle des rues Bagatelle et Bourgogne.

**Huitième Precinct,**

Comprix entre les rues Champs-Elysées, l'Avenue Lafayette et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—JOHN EVANS.
Bureau, coin Girod et Marigny.

**Neuvième Precinct.**

Comprix entre l'Avenue Lafayette et les limites inférieures de la ville.

Surintendant-assist.—JAMES R. DOUGHERTY,
Bureau, à l'angle du chemin de Gentilly.

**Dixième Precinct.**

Comprix entre les rues Félicité, Première et le fleuve Mississippi.

Surintendant-assist.—MICHAEL J. CONNORS,
Bureau à l'angle des rues Dryades et Jackson

**Onzième Precinct.**

Comprix entre les rues Première, Toledano et le fleuve Mississippi.

Surintendant-assistant—R. B. RAQUIÉ.
Bureau, au coin des rues Magazine et Washington.

**Douzième Precinct.**

Comprix entre la rue Toledano, l'Avenue Napoléon et le fleuve Mississippi.

Surintendant-assistant—THOS K. FLANNAGAN,
Bureau, rue des Magasins, entre les rues Milan et Marengo.

**Treizième Precinct,**

Comprix entre l'Avenue Napoléon, l'Avenue Peters et le fleuve Mississippi.

Surintendant-assistant—P. J. MALONEY,
Bureau, à l'angle des rues Magasins et Bordeaux.

**Quatorzième Precinct.**

Comprix entre l'Avenue Peters, la ligne inférieure et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant — W. H. FINNEGAN,
Bureau, rue Ferdinand, entre les rues Chesnut et Broadway.

**Quinzième Precinct,**

Orléans, rive droite.

Surintendant assistant—W. F. LOAN,
Bureau, à l'ancienne Maison de Cour, à Algers.

**Seizième Precinct,**

Comprix entre la Ligne Inférieure, l'Avenue Carrollton, et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—LEV. WILLIAMS,

**Dix-septième Precinct,**

Comprix entre l'Avenue Carrollton, Upperline Street, Canal de Delachement, le fleuve Mississippi et le lac Pontchartrain.

Surintendant assistant—JACOB GERBER.
Bureau, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues Hampson et Magnolia.

WM WRIGHT,
Enregistreur des votants de l'Etat.
29 sept—4t

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.....97,954.454 00

A. RIMER BADER, Président.
CH. EICHTENFELD, Vice-Président.
GEORGE STROMMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, A. Bonner Bader,
Jos. A. Bernardin, E. F. Del Bondio,
Jos. Bernard, M. F. Bell,
H. R. Gouaye, Hy. Walter,
Chas. Gaudin, J. H. Lilienthal,
Louis Grunewald, Jos. Lilienthal,
Jos. Hernandez, J. Rickert,
Jos. Jecker, Chas. Schneider,
Jos. Kernion, C. Tassin,
Jos. Kernion, E. Wolfenstein,
Jos. Kernion, Jr., Chas. Wurtzebach,
Jos. Kernion, Jr., H. Zengel.

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Scanlan.

AFFRANCHIS à MM. WOODS, TRATMAN & Co.—Le soussigné a maintenant un stock complet de ces Chaudières, et peut les livrer à des prix modérés.

R. F. LAVILLEBREVER,
Agent Général,
No. 12 rue Union.

## LISTE DE CANDIDATURES

### Des Démocrates-Conservateurs.

TRÉSORIER D'ÉTAT:
JOHN C. MONCURE, DE CADDO.

POUR LE CONGRÈS:
PREMIER DISTRICT,
Gén. R. L. GIBSON, d'Orléans.
SECOND DISTRICT,
E. JOHN ELLIS, d'Orléans.
TROISIÈME DISTRICT,
JOSEPH A. BREAUX, d'Ibérie.
QUATRIÈME DISTRICT,
W. M. LEVY, de Natchitoches.
CINQUIÈME DISTRICT,
W. B. SPENCER, de Concordia.
SIXIÈME DISTRICT,
JOS. M. MOORE, de St. Landry.

### PLATEFORME DES RUCHES.

1. Répudiation de toute la prétendue dette de l'Etat de la Louisiane et refus de voter pour toute taxe levée dans le but de payer le principal et l'intérêt de cette dette.

2. L'adoption par la Législature de la Louisiane, et le plutôt possible, d'un acte prohibant l'assessement des taxes, sous quelque nom ou dégnisement que ce soit, pour payer l'intérêt ou le principal des prétendues dettes de toute ville, de tout bourg, village ou paroisse dans l'Etat.

3. L'adoption par le Congrès d'un acte complémentaire de la section de la constitution fédérale, déclarant qu'aucun Etat n'émettra des billets de crédit, et érigeant en offense pénale tout assessement ou toute tentative de collection pour payer l'intérêt ou le principal de tout billet de crédit émis, par l'Etat ou au nom de l'Etat ou d'une corporation publique créée par l'Etat.

4. Abolition de toute taxe d'Etat sur l'industrie connue sous le nom de taxe de licence; prohibition, par décret législatif, de toutes taxes par autorité de ville, bourg, village ou de paroisse, et l'entière exemption, par statut, pour tout navire ou toute embarcation allant sur mer ou sur rivière, de tout droit de wharfage, de levée ou de toute taxe quelconque dans tous les ports et les débarcadères de la Louisiane.

5. Réduction de la taxe d'Etat, pour tout objet à un taux qui n'excèdera pas un dollar et demi par tête de la population de l'Etat (disons, 700,000) suivant le recensement fait en 1870.

6. Limitation des taxes municipales et paroissiales, à un taux qui n'excèdera pas sept dollars par tête de la population municipale et paroissiale (disons, 200,000 à la Nouvelle-Orléans) suivant le même recensement.

7. Que toutes les taxes d'Etat et municipales restant dues le 1er janvier 1875, seront annulées, excepté la partie qui sera nécessaire pour payer les allocations due aux institutions de charité, aux officiers, secrétaires, clercs et travailleurs engagés au service public, et pour fournitures faites dans un but d'utilité publique; pourvu, cependant, qu'une investigation rigide soit faite à l'égard de toutes les réclamations, soit bordereaux, soit comptes, contre tout département raisonnablement sujet au soupçon de fraude; que des prix de complaisance ne soient pas payés, et que les prix extravagants obtenus par raison de crédit altéré, seront alloués; et pourvu qu'en aucun cas il ne soit collecté plus d'un million de ces taxes à la Nouvelle-Orléans, soit un cinquième du montant qui restera probablement dû à l'époque spécifiée.

8. Que le salaire ou traitement de tout officier public, dont la rémunération est proprement un sujet de considération législative, sera réduit à un montant correspondant aux capacités requises pour remplir ses devoirs et aux responsabilités de sa place, ayant égard toutefois à l'appauvrissement universel du peuple.

Résolu que tout candidat des Ruches donnera son assentiment écrit à la plateforme et prendra l'engagement à l'appuyer.

Administrateur de la Ville.
Maire—JOHN J. LANE.
Administrateur des Améliorations—DANIEL SCULLY
Administrateur des Comptes Publics.
Administrateur des Finances—J. L. DAVIES.
Administrateur des Assessments—
JOHN F. POPP.
Administrateur de Police—ZEPH POLEY
Administrateur de Commerce — DENIS PRIEUR WHITE
Administrateur des Water Works—CHAS. FITZENREDER
Shérif Civil—A. J. DELMAS.
Shérif de la Cité—Maria—D. A. DENISON.
Coroner du Premier, Quatrième, Huitième et Septième Districts—Dr. THOS E. BROADDUS
Coroner Second et Troisième Districts—DELPHIN BENVENU.
Sénateur du Premier District—B. R. PULLMAN, W. T. CARRE.
Sénateur du Deuxième District—ANTHONY SAMBOLA.
Sénateur du Troisième District—JOHN PASLEY.

Représentants.

Premier District—T. A. BASTLETTE, JAMES TIMONY.
Deuxième District—J. A. FLORAT, JAMES POWERS, SAMUEL JAMINON.
Troisième District—A. DUMESTRE, R. WOOD PERRY.
Quatrième District—GEORGE CRONAN, CARL FI CHER.
Cinquième District, FRANK MARQUEZE, JOHN H. CASTELLANOS.
Sixième District—
Septième District—JOSEPH BRUNEAU—M. A. CALONNE.
Huitième District—AUG. STUART.
Neuvième District—
Dixième District—H. H. WARD, CHARLES H. KEPPEN et CHAS. HEAT.
Onzième District—

Justices de Paix.

1. J. C. COLEMAN.
2. WM. H. HOLMES.
3. JOHN L. LABESCHE.
4. JOHN CAIN.
5.
6. JOHN P. HIGGINS.
7. R. H. HACKNEY.

Constables.

1. JAMES COLLESS.
2.
3. MICHEL J. JONS.
4. JOS. CONTRERAS.
5.
6. WM. POLEY.
7. WILLIAM KINBERGER.

Plusieurs nominations se trouvent nécessairement omises à cause de l'absence des membres de la ville.

Comité Central de l'Etat—Chaque ward de la Ville de la Nouvelle-Orléans a le droit d'élire un membre au Comité Central de l'Etat. Ceux des wards qui n'ont pas choisi dès leurs délégués sont priés de le faire immédiatement et de les accréditer auprès du Comité Central de l'Etat.

R. H. MARR,
Président de la Convention.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Coin des rues Carondelet et Commune.—Nlle-Orléans, 12 septembre 1874.—Conformément aux dispositions de la charte amendée et à une résolution du Conseil des Directeurs, il sera assemblée spéciale tenue le 14 juin dernier, les actionnaires au capital social de cette compagnie, sont par les présentes notifiés d'avoir à se présenter à nos bureaux dans le but d'effectuer les versements suivants :

Dix pour cent le 1er octobre 1874.
Dix pour cent le 1er novembre 1874.
Quinze pour cent le 1er décembre 1874.
Quinze pour cent le 21 décembre 1874.

Par ordre de la Direction.

L. V. BAQUIÉ,
13csept—4m Secrétaire.

ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(ETABLI EN 1845.)

Actif.....$35,000,00
Revenu Annuel au de là de.....$4,000,000

PAIEMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après préliminement du cout actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; ou sont aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une garantie sur la vie, sûre et garantie, au véritable taux, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44.....RUE CARONDELET.....44

Cette Compagnie a payé Payée Sommes pour de 1,000,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes payé comptant, et s'élevant à $1,000,000.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs, S. H. Kennedy,
R. F. Slatten, Saml. Smith.
Thos. J. Adams, Fr. Winn,
Chas. Gaudin, S. O. Nelson,
L. B. Cain, Paul Dupuy,
Geo. Pumpter, Fr. Carondelet,
T. J. Semmes, J. H. Lapsigan,
J. S. Walton, Wm. S. Pike,
R. Psomi, Wm. C. Schmidt,
S. Pumpelmann, A. Delacroix,
E. S. Sampson, J. A. Rodiles.

MÉDECINS-EXAMINATEURS
D. C. Hodgy, M. D. John W. Ashbach M. D.
Chas. Turpin, M. D.
Isepsept

## SPECTACLES, BALS, &c.

### Académie de Musique
DE BIDWELL.

Fonctionnant la dernière semaine des merveilleuses.

NOUVEAUTÉS DE SCHUMANN,
Lundi, 12 octobre,
Et tous les soirs de la semaine; mercredi et samedi à midi.

NOUVEAUX ARTISTES ET AUTRES NOUVEAUTÉS.

Début de Mlle FONTAINEBLEAU, l'incomparable chanteuse des soirées de Mlle DORAT, soprano du théâtre des Folies Dramatiques de Paris. Mlle RENDETTI, l'artiste de salons et d'élite. Mme SOMUZZI, l'homme sans pareil, vingt rôles différents des célébrités tous les jours. Mlle PEREYRA, l'homme fort. Mlle BEKMAN, le merveilleux jongleur. Mlle BROWN, le vélocipédiste, dans de nouvelles évolutions. Mlle ONTHAN, le violoniste sans archet, dans de nouveaux solos. Le prof. GIOVANNI, le maître des cordes vocales. TOM COLLINS LE VRAI, dans THE RIVALS pantomime.

JOUEL, 12 soirées à la tête de compétiteurs de Wallack, pour une représentation spéciale.

Ouverture de l'ETAIR DE FROITS du vestibule.

Les portes s'ouvrent et la séance commence à 8 heures du matin et se prolonge jusqu'à 10 heures du soir.

Le contrôle est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

1Sept—

### Théâtre St-Charles.

Ouverture Dimanche 11 Octobre.

Représentation tous les soirs et le samedi à midi.

L'acteur distingué,
E. T. STETSON,
—Et la—
Troupe dramatique de Greenwall.
Composée de 125 dames et messieurs.
NECK AND NECK,
Drame célèbre dans lequel M. Stetson a joué plus de 700 fois.

Le Magnétique acème de l'exécution,
Le Sublime et dépouvante de chemin de fer.

A l'étude.—GRIFFITH GAUNT.

P. GLEASON,
11 oct—1j Trésorier.

### Théâtre du Globe,

Au coin des rues Baronne et Perdido.

J. KITTREDGE.....Locataire et directeur

LUNDI SOIR, 12 Octobre 1874.

Inauguration des nouveaux Candidats à la faveur publique.

Rapparent des remarquables artistes comiques,

LES SŒURS WORRELL,

Le célèbre comédien et chanteur,
W. B. CAHILL,
ancien membre de la troupe de Lydia Thompson
THE FIELD OF THE CLOTH OF GOLD
pièce comique.

Première grande matinée,
SAMEDI, 17 Octobre, à Midi.
8 oct—

UNE SERIE DE
REPRÉSENTATION A BENÉFICE,
DANS UN BUT DE CHARITÉ

Sera donné par D. BIDWELL, à son

ACADÉMIE DE MUSIQUE

— Pour le —
LADIES' CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.
— Au bénéfice des —
FAMILLES DES HÉROS TOMBÉS
— Dans la —
MÉMORABLE JOURNÉE DU 14 SEPTEMBRE

Il y aura une série de spectacles choisis, SIX SOIRÉES CONSÉCUTIVES ET DEUX MATINÉES, Commençant
Lundi soir, 2 Novembre 1874,
— Continuant —
Mardi 3, Mercredi 4, à midi et le soir, Jeudi 5, Vendredi 6, et Samedi 7, à midi et le soir.

On peut se procurer des billets chez W. A. Bell, 12 rue de l'Union, remplissant les fonctions de président des administrateurs.

COMITÉ CENTRAL DE SECOURS DES DAMES.

Billets: Une Piastre; bons pour toute représentation de la série.

Avis aux Dames du moment où on pourra se procurer des stères au centième, et bases des prémiums pour toute loterie de représentation. Le beau bureau en orné de diamant, fait et exposé chez K. A. Tyler, rue du canal. Le lit, sera offert par Mr D. Bidwell à la Dame qui aura vendu le plus grand nombre de billets pour le bureau.

10oct—au 2 nov

CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.

Mme R. A. WILKINSON, Présidente.
Mme P. N. OGDEN, Secrétaire.
Mme K. SHROPSHIRE, Trésorière.

COMITÉ EXÉCUTIF.

DAMES.

Mme Arch. Mitchell, Mme Thad. Waterman,
Mme Clara Claiborne, Mme C. Toby,
Mme Mary Stamps, Mme K. John Ellis,

MESSIEURS.

H. R. Shropshire, Thad Waterman,
Dr John G. Angell, Wm. A. Bell,
Wm. Fagan.

COMITÉ DE FINANCE.

DAMES.

Mme J. K. Guthrie, Mme Wash. Marks,
Mme N. Buckner, Mme S. Chopin,
Mme M. R. Armstrong, Mme Rich. Flower,

MESSIEURS.

Wm. H. Mair, J. C. Morris,
C. W. Allen, Harmon Ingoro,

DAMES.

Mmes Columbus H. Allen Mme Jno Augustin,
Mme H. A. Armstrong, Mme Abraham,
Mme Newton Buckner, Mme Jameschuchner,
Mme Wm. J. Behan, Mme Jesse R. Bell,
Mme E. A. Burke, Mme James Bowling,
Mme James Brooks, Mme Nouvile Bienvenu
Mme J. D. Bruns, Mme E. B. Briggs,
Mme J. A. Bisher, Mme Augustus Black,
Mme S. H. Boyd, Mme A. Foster Anson,
Mme D. Wat's Brickell Mme Wm. Black,
Mme W. A. Bell, Mme Jas. T. Ayco k,
Mme R. C. Commander, Mme Samuel Chopin,
Mme C. A. Cazelar, Mme E. T. Coustenant,
Mme H. D. Coleman, Mme W. H. Chase,
Mme S. Duval, Mme J. B. Cotton,
Mme Joseph Denegre, Mme M. Dietrich,
Mme R. Flower, Mme R. John Ellis,
Mme Old Fowler, Mme Jno Gyan, Jr.,
Mme Jos. N. Polwell, Mme Wm. E. Clarke,
Mme W. H. Foster, Mme Am. Ferbier,
Mme Given, Mme John Glynn, Jr.,
Mme L. H. Gardner, Mme James H. Gaddess
Mme Leeds Greenlief, Mme Chas. Gallagher,
Mme Fred Heyland, Mme W. E. Huger,
Mme Chas. Harrod. Mme Hodgson,
Mme E. J. Hart, Mme A. H. Isaacson,
Mme Dave Johnston, Mme Jos. Jones,
Mme John Kreutzinch, Mme K. Kirpatrick,
Mme D. M. Kuparick, Mme D. C. Labatt,
Mme T. P. Lonjoye, Mme Jos McElroy,
Mme Chas Maxwell, Mme Frank McGloin,
Mme Wash Marks, Mme Arch'd Mitchell,
Mme Jos Mipehell, Mme Victor Mayer,
Mme Eugene May, Mme John Meyers,
Mme I. N. Marks, Mme John Matisoya,
Mme Perry Nugent, Mme P. O. Minor,
Mme S. Ovlatt, Mme R. Pritchard,
Mme H. N. Ogden. Mme Palfrey,
Mme R. H. Pleasants, Mme Frank Preston,
Mme Perry Nugent, Mme D. D. Pugh,
Mme H. N. Pitkat, Mme Jno Rayond,
Mme Theodore Shute, Mme K. W. Stanier,
Mme Warren Stone, Mme T. Lee Shute,
Mme Fred. Southmayd, Mme J. M. Setzer,
Mme Schreiber, Mme Thomas Simms,
Mme Mary Stamps, Mme W. B. Schmidt,
Mme A. B. Sage, Mme J. J. Tarleton,
Mme C. Toby, Mme E. A. Tyler,
Mme C. Tyler, Mme W. Tudor,
Mme Tillman, Mme Albert Voorhies,
Mme O. F. Valette, Mme Eug. Waggaman,
Mme Thad. Waterman, Mme J. B. Weeds.
Mme Alex Walker, Mme C. H Whitney,
Mme I. W. Patson, Mme R.